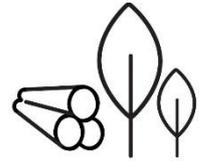




Proposition du groupe « La forêt, une ressource aux multiples usages »



LA FORET,
une ressource aux
multiples usages

finalisée et hiérarchisée
lors de la 3^{ème} rencontre
du jeudi 16 mai
14h-17h

32 personnes ont contribué
à cette proposition

Les 15 participants de la troisième réunion ont travaillé sur la base d'un document proposant une réorganisation des éléments produits lors des réunions 1 et 2.

En bleu, ce qui a été retravaillé/reformulé/ajouté par le groupe.

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le couvert forestier représente près du tiers de la surface du territoire (tendance à l'augmentation) et que la forêt participe de l'identité territoriale du Parc.
- Que la forêt a un rôle important à jouer dans :
 - o La préservation de la biodiversité
 - o L'économie territoriale
 - o La transition énergétique
 - o La lutte contre les changements climatiques
 - o La dimension sociale
- Et que dans les perceptions, la différence entre bocage, forêts et bosquets est parfois ténue.
- Que la forêt est à 90% privée sur le territoire du parc de petites surfaces qui représentent beaucoup de propriétaires et que ce parcellaire morcelé conduit souvent à une absence de gestion concertée.
- Mais qu'elle n'est pas suffisamment au cœur des préoccupations des élus, la culture forestière n'étant pas développée dans la région (taux de boisement régional de 13 %), et que cela se répercute dans les documents d'urbanisme où le lien à la forêt se fait surtout à travers la Trame Verte et Bleue sans prendre en compte les cinq rôles essentiels formulés précédemment.
- Et que des incompréhensions existent autour de la notion du temps : le court terme d'un forestier c'est le long terme d'un habitant.

ATTENDUS - nous pensons

- Que la gestion forestière actuelle est encadrée pour les parcelles soumises à un document de gestion durable, mais qu'il y a un manque de prise en compte des enjeux de gestion notamment sur le petit parcellaire.
- Qu'il est essentiel de repositionner la forêt comme un enjeu majeur du territoire.
- Mais que la gestion forestière se joue sur un temps long.

- Et qu'un territoire durable et armé face au changement climatique ne peut laisser son territoire forestier de côté et que, dans ce contexte, certaines fonction de la forêt méritent d'être pris en compte (rôle des forêts comme puits carbone,...).
- Que le Parc n'est pas en l'état un acteur majeur de la problématique forestière sur son territoire et qu'il n'a pas forcément vocation ni intérêt à se substituer à des organismes déjà présents sur le territoire (CRPF, ONF).

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

BIODIVERSITE

- * **Concilier biodiversité et gestion de la forêt.**

GOUVERNANCE

Orientations prioritaires

Focaliser l'action du Parc sur les petites surfaces en tant que relais et en synergie avec les établissements de gestion existants,

Favoriser le développement des filières locales

Autres orientations

- * Prendre en compte les besoins de l'être humain en tant que consommateur de bois. (construction, ameublement, emballage, jouets, énergie...)
- * Contacter les propriétaires pour un accès autorisé aux usagers (code de bonnes pratiques ?).
- * Renforcer des liens entre la forêt et les autres secteurs concernés par les arbres en particulier l'agriculture (haies, agroforesterie, ...)

DES SYNERGIES ENTRE ACTEURS POUR ANTICIPER

Orientations prioritaires

- * **Favoriser la prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière durable, favorable à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et au développement de la filière locale (reformulé en réunion 3).**

Autres orientations

- * Promouvoir une culture forestière de gestion durable auprès des élus et habitants du territoire.
- * Favoriser la prise en compte par les acteurs du rôle important de la forêt pour la lutte contre les changements climatiques, et notamment, anticiper les impacts des changements climatiques par l'adaptation de la gestion forestière et assurer le suivi des changements climatiques attendus.
- * Favoriser une meilleure prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière favorable au développement de la biodiversité.
- * Développer des filières locales d'approvisionnement et d'utilisation.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Faire du lien entre les différentes organisations : celles compétentes en animation et celles compétentes en techniques forestières afin d'organiser, et partager des objectifs et des orientations.
- Expérimenter, évaluer de nouveaux dispositifs (inscrire ces outils de gestion sur un temps plus long, utiliser des outils existants non mobilisés...). Faire autre chose que ce que l'on connaît et que l'on n'arrive pas à faire par manque de moyens (CRPF, ONF).
- Promouvoir les documents de gestion durable qui permettent de prendre en compte les attentes et les besoins liés aux différents usages. Faciliter les liens entre propriétaires et usagers pour l'accès au patrimoine forestier.
- Assurer un rôle de médiation entre les différents usagers de la forêt.
- Aider au regroupement des petits propriétaires à travers une communication positive, incitative.
- Identifier les secteurs à forts enjeux biologiques : définition et suivi d'indicateurs biologiques (notion d'observatoire)
- Créer un observatoire des changements climatiques (suivi).
- Remettre en route la « charte forestière ».
- Relancer les filières de bois d'œuvre pour les essences dites de lumière.
- Restaurer les savoir-faire perdus.
- Au sens large, assurer un rôle d'information, de pédagogie, de centre de ressource...
 - o Privilégier une communication positive qui donne du sens (sur les coupes par exemple) plutôt que des interdictions (par exemple, expliquer les méthodes vertueuses, lors d'un abattage par exemple).
 - o Mettre en place des journées thématiques (aspects sanitaires de la forêt par exemple (rentrer par un thème qui concerne plus de monde)).

METTRE EN PLACE DES JOURNEES THEMATIQUES (ASPECTS SANITAIRES LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Un Parc doté de compétence réglementaire sur certains territoires (caractère opposable des avis du PNR sur des sites aux enjeux forts de biodiversité) ?
- Un Parc doté de moyens humains dédiés ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Concilier biodiversité et gestion de la forêt

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Définir des indicateurs biologiques et des protocoles (cf observatoire du PNF) A partir de cela, identifier des secteurs à enjeux (hiérarchisation)	PNR Acteurs associatifs Acteurs forestiers Bureaux d'étude Universitaire DREAL Chercheurs...
<i>Action B</i> Fédérer des dynamiques de gestion forestière collective concertées durables (et les expérimentations)	CRPF Propriétaires forestiers privés Collectivités PNR
<i>Action C</i> Porter à connaissance auprès des propriétaires forestiers et collectivités (dans un rôle de relai) Recensement des propriétaires forestiers	PNR CRPF Propriétaires Naturalistes Associations Services de l'état et des collectivités
<i>Action D</i> Rôle de conseils auprès des propriétaires forestiers non pourvus de documents de gestion durable : <ul style="list-style-type: none">- Formulation de préconisations simples- Mise en place d'une charte	PNR ONF CRPF Autres structures compétentes Universités Collectivités
<i>Action F</i> Communication auprès du grand public et des usagers sur le lien Forêt / Biodiversité	PNR Structure compétentes
Feuille de Route / premières étapes	Diagnostic de territoire

Orientation 1 : Focaliser l'action du Parc sur les petites surfaces en tant que relais et en synergie avec les établissements de gestion existants,

Orientation 1 : Favoriser le développement des filières locales

Actions	Avec qui
Actions orientation 1 <ul style="list-style-type: none">- Animation de « massifs »- Travail sur le foncier (favoriser les échanges, sensibiliser les notaires, connaissance du territoire)	CRPF Chambres d'agriculture Propriétaires Collectivités SAFER Notaires
Actions orientations 2 <ul style="list-style-type: none">- Lister les acteurs locaux (artisans, fournisseurs de bois)- Faciliter l'achat direct du bois- Encourager l'utilisation de bois locaux par les collectivités	ATLANBOIS Prescripteurs Collectivités Propriétaires\$

Feuille de Route / premières étapes	Réaliser un diagnostic du territoire en perspective avec les enjeux globaux Le Parc médiateur entre les acteurs
--	--

Favoriser la prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière durable, favorable à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et au développement de la filière locale.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Communication, information (élus et grand public) sur la gestion forestière durable (culture forestière au sens large)	PNR Délégués des communes ONF CRPF
<i>Action B</i> Inciter à la non-intervention sur certains secteurs (moyennant compensations financières pour service rendu)	ABF Régions Fonds européens Mécénat
<i>Action C</i> Communication vers les « petits » propriétaires sur les bonnes pratiques (préservation des sols, puits de carbone, « donner une chance à la résilience » Relancer les filières de bois d'œuvre pour les essences (fruitiers, érables)	
Feuille de Route / premières étapes	Effectuer un état des lieux

ANNEXE 1 - HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Biodiversité	Concilier biodiversité et gestion de la forêt.	22	
Gouvernance	Focaliser l'action du Parc sur les petites surfaces en tant que relais et en synergie avec les établissements de gestion existants (mise en lien, regroupement des propriétaires,...)	15	
	Favoriser le développement des filières locales d'approvisionnement et d'utilisation (boucle courte ?).	14	
	Prendre en compte les besoins de l'être humain en tant que consommateur de bois. (construction, ameublement, emballage, jouets, énergie...)	5	4
	Contacteur les propriétaires pour un accès autorisé aux usagers (code de bonnes pratiques ?).	7	4
	Renforcer des liens entre la forêt et les autres secteurs concernés par les arbres en particulier l'agriculture (haies, agroforesterie, ...)	Non mis au vote	
Des synergies entre acteurs pour anticiper	Favoriser la prise en compte par les acteurs du rôle important de la forêt pour la lutte contre les changements climatiques, et notamment, anticiper les impacts des changements climatiques par l'adaptation de la gestion forestière et assurer le suivi des changements climatiques attendus.	3	
	Favoriser la prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière durable, favorable à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et au développement de la filière locale.	3	
	Promouvoir une culture forestière de gestion durable auprès des élus et habitants du territoire	16	1
	Favoriser une meilleure prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière favorable au développement de la biodiversité	15	1
	Développer des filières locales d'approvisionnement et d'utilisation.	1	

ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS DE LA REUNION 3

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Acteur culturel	PIAU	Philippe	Compagnie spectabilis	1
Total Acteur culturel				1
Agent de collectivité	DESVAUX	Lucie	CCTOVAL	1
	LA SAYETTE	Michel	Syndicat Forestier 49	1
Total Agent de collectivité				2
Agent de l'Etat	JULLIOT	Michel	DDT 49	1
Total Agent de l'Etat				1
Agriculteur	CADO	Philippe	Eleveur laitier Peupliers du Centre Val de Loire	1
Total Agriculteur				1
Associatif	GUENESCHEAU	Yvon	LPO Anjou	1
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1
	ROCHIER	Damien	LPO Anjou	1
	PRIGENT	Stéphane	Atlanbois	1
Total Associatif				4
Elu	NION	Pierre	Elu référent Commune de Benais	1
Total Elu				1
Habitant	AMIOT	Philippe	Lycée agricole La Germinière	1
	BARON	Béatrice	SEL	1
Total Habitant				2
Consulaires, syndicats...	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1
	LAUER	Marine	CRPF Ile de France	1
	LEGUAY	Claude	Fransylva/CRPF	1
Total Consulaires, syndicats...				3
Total général				15

ANNEXE 3 – LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

32 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur culturel	PIAU	Philippe	Compagnie spectabilis		1	1
Total Acteur culturel					1	1
Agent de collectivité	AL BOLBO	Lina	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1		
	DESVAUX	Lucie	CCTOVAL		1	1
	LA SAYETTE	Michel	Syndicat Forestier 49	1	1	1
Total Agent de collectivité				2	2	2
Agent de l'Etat	MARTIN	Simon	DDT 37	1		
	MAILLARD	Laurent	DDT 49		1	
Total Agent de l'Etat				1	1	
Agriculteur	CADO	Philippe	Eleveur laitier Peupliers du Centre Val de Loire	1	1	1
Total Agriculteur				1	1	1
Associatif	BESSEAU	Philippe	Atlanbois		1	
	CAMA	Alain	ETL	1		
	GUENESCHEAU	Yvon	LPO Anjou			1
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1	1	1
	LAIGLE	PASCAL	AFAC Saumur	1	1	
	MOULIN	Maryse	ETL	1		
	ROCHIER	Damien	LPO Anjou	1	1	1
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1	1	
	CHAUVIN	Odette	Nature Créative		1	
	PRIGENT	Stéphane	Atlanbois			1
Total Associatif				6	6	4
Elu	NION	Pierre	Elu référent Commune de Benais	1	1	1
	STEPHAN	Florian	Elu référent	1		
Total Elu				2	1	1
Habitant	AMIOT	Philippe	Lycée agricole La Germinière	1		1

	BARON	Béatrice	SEL			1
	PIAU	Jean-Michel		1	1	
	PITAUULT	Pierre		1	1	
	PITAUULT	Sylvette		1		
	PINARD	PASCAL		1	1	
Total Habitant				5	3	2
Consulaires, syndicats...	BLANCHARD	Patrick	CRPF Bretagne Pays de la Loire		1	
	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1	1	1
	JAUMOUILLE	Yohann	ONF	1		
	LAUER	Marine	CRPF Ile de France		1	1
	LEGUAY	Claude	Fransylva/CRPF	1	1	1
	MASSE	Franck	CRPF Ile de France	1		
	LEVESQUE	Corentin	ONF		1	
Total Consulaires, syndicats...				4	5	3
Total général				21	20	14